



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٩٠٤+ +٠٤٣٠٠٩٤+ | ٤٣٠٨٠٣ | ٤٤٨٣٠١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 18 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'émission par la Banque Centrale Populaire d'un emprunt obligataire subordonné

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 18 décembre 2023 sous la référence VI/EM/039/2023 un prospectus relatif à l'émission par Banque Centrale Populaire d'un emprunt obligataire subordonné.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué :

- Du document de référence de la Banque Centrale Populaire relatif à l'exercice 2022 et au premier semestre 2023 enregistré par l'AMMC le 18 décembre 2023 sous la référence EN/EM/036/2023 ;
- De la note d'opération.

Les principales caractéristiques de cet emprunt obligataire subordonné sont les suivantes :

| | Tranche A non cotée | Tranche B non cotée |
|---------------------------------|---|--|
| Plafond | 1.000 000 000 MAD | 1.000 000 000 MAD |
| Maturité | 10 ans | 10 ans |
| Taux d'intérêt facial | Révisable annuellement En référence au taux plein 52 semaines déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 15 décembre 2023, soit 3,07%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 40 et 50 points de base, soit compris entre 3,47% et 3,57%. | Fixe En référence au taux souverain de maturité 10 ans, amortissable à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 15 décembre 2023, soit 3,80%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 50 et 60 points de base, soit compris entre 4,30% et 4,40%. |
| Prime de risque | 40 et 50 pbs | 50 et 60 pbs |
| Méthode d'allocation | Adjudication à la française avec priorité à la tranche A puis B | |
| Mode de remboursement | Amortissement linéaire constant avec différé de 5 ans (Amortissement de 20% annuellement à partir de la 6ème année) | |
| Négociabilité des titres | Négociables de gré à gré (hors Bourse) | |

La période de souscription s'étale du 25 décembre au 27 décembre 2023 inclus.

Un extrait du prospectus est disponible sur le site internet de l'émetteur.

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٤٤+ +٥٤٣٥٥٥٤٤+ | ٥٣٥٨٥٣ | ٢٤٨٣٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

- Tenu à la disposition du public au :
 - Siège social de Banque Centrale Populaire et sur son site internet;
 - Enfin il est également disponible sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma.

CP/EM/064/2023

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma